

Pièces jointes

Renseignements aux états financiers : Utilisez les annexes 100, 125 et 141 de l'IGRF pour les années d'imposition se terminant en 2000 et après.

Annexes – Répondez aux questions suivantes. Pour chaque réponse affirmative, joignez l'annexe indiquée. *Nous ne publions pas ces annexes.

Numéro du guide	Oui	Annexe
27 La société est-elle liée à une autre société?	150 <input type="checkbox"/>	9
28 La société a-t-elle au moins un actionnaire non résident?	151 <input type="checkbox"/>	19
29 La société est-elle une société privée sous contrôle canadien associée?	160 <input type="checkbox"/>	23
30 La société est-elle une société privée sous contrôle canadien associée qui réclame la limite de dépenses?	161 <input type="checkbox"/>	49
32 La société a-t-elle effectué des opérations, y compris des transferts selon l'article 85, avec ses actionnaires, ses cadres ou ses employés, sauf les opérations effectuées dans le cours normal des activités de l'entreprise? N'incluez pas les opérations avec liens de dépendance effectuées avec des non-résidents	162 <input type="checkbox"/>	11
33 Si vous avez répondu <i>oui</i> à la question ci-dessus et que l'opération a été effectuée entre sociétés ayant un lien de dépendance, la société cédante a-t-elle disposé de la totalité ou presque des biens en faveur de la société cessionnaire?	163 <input type="checkbox"/>	44
34 La société a-t-elle versé des redevances, des honoraires de gestion ou d'autres paiements semblables à des résidents du Canada?	164 <input type="checkbox"/>	14
35 La société demande-t-elle une déduction pour les paiements versés à un régime de prestations aux employés?	165 <input type="checkbox"/>	15
37 La société déduit-elle une perte ou une somme relative à un abri fiscal acquis après le 31 août 1989?	166 <input type="checkbox"/>	T5004
38 La société est-elle membre d'une société de personnes pour laquelle un numéro d'identification a été attribué?	167 <input type="checkbox"/>	T5013
40 La société, une société étrangère affiliée contrôlée par la société, une autre société ou une fiducie avec laquelle la société avait un lien de dépendance, a-t-elle eu un droit de bénéficiaire sur une fiducie non résidente à pouvoir discrétionnaire?	168 <input type="checkbox"/>	22
41 La société a-t-elle été affiliée, pendant l'année, à des sociétés étrangères?	169 <input type="checkbox"/>	25
42 La société a-t-elle fait des paiements à des non-résidents du Canada selon les paragraphes 202(1) et 105(1) du <i>Règlement</i> ?	170 <input type="checkbox"/>	29
43 La société a-t-elle effectué des opérations avec liens de dépendance avec des non-résidents?	171 <input type="checkbox"/>	T106
47 La société a-t-elle fait des paiements ou reçu des montants provenant d'une convention de retraite au cours de l'année?	172 <input type="checkbox"/>	
46 La société (sociétés privées seulement) a-t-elle au moins un actionnaire qui détient 10% ou plus des actions ordinaires ou privilégiées de la société?	173 <input type="checkbox"/>	50
55 Le revenu net (perte nette) indiqué dans les états financiers diffère-t-il du revenu net (perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu?	201 <input type="checkbox"/>	1
78-81 La société a-t-elle fait des dons de bienfaisance, des dons à l'État ou des dons de biens culturels ou écosensibles?	202 <input type="checkbox"/>	2
82,104 La société a-t-elle reçu des dividendes ou payé des dividendes imposables aux fins du remboursement au titre de dividendes?	203 <input type="checkbox"/>	3
69-76 La société déduit-elle un genre de perte quelconque?	204 <input type="checkbox"/>	4
131 La société demande-t-elle un crédit d'impôt provincial ou a-t-elle un établissement stable dans plus d'une administration?	205 <input type="checkbox"/>	5
56 La société a-t-elle réalisé des gains en capital ou subi des pertes en capital durant l'année d'imposition?	206 <input type="checkbox"/>	6
102 (i) La société demande-t-elle la déduction accordée aux petites entreprises et déclare-t-elle des revenus tirés de : (a) biens (autres que les dividendes déductibles à la ligne 320) (b) une société de personnes, (c) une entreprise à l'étranger, ou (d) une entreprise de prestation de services personnels; ou (ii) la société demande-t-elle la fraction remboursable de l'impôt de la partie I?	207 <input type="checkbox"/>	7
57 La société a-t-elle des biens qui donnent droit à la déduction pour amortissement?	208 <input type="checkbox"/>	8
58 La société a-t-elle des biens qui sont des immobilisations admissibles?	210 <input type="checkbox"/>	10
59 La société demande-t-elle des déductions relatives aux ressources?	212 <input type="checkbox"/>	12
60 La société déduit-elle des réserves quelconques?	213 <input type="checkbox"/>	13
61 La société demande-t-elle une déduction pour ristournes?	216 <input type="checkbox"/>	16
62 La société est-elle une caisse de crédit qui demande une déduction pour répartitions proportionnelles à l'importance des emprunts ou un crédit supplémentaire pour caisses de crédit?	217 <input type="checkbox"/>	17
149 La société est-elle une société de placement ou une société de placement à capital variable?	218 <input type="checkbox"/>	18
130 La société a-t-elle exploité une entreprise au Canada pendant qu'elle n'était pas une société canadienne?	220 <input type="checkbox"/>	20 *
117 La société demande-t-elle un crédit fédéral ou provincial pour impôt étranger, ou un crédit fédéral ou provincial pour impôt sur les opérations forestières?	221 <input type="checkbox"/>	21
154 La société est-elle une société de placement appartenant à des non-résidents qui demande un remboursement admissible?	226 <input type="checkbox"/>	26 *
110 La société a-t-elle des bénéfices de fabrication et de transformation au Canada?	227 <input type="checkbox"/>	27
120 La société demande-t-elle un crédit d'impôt à l'investissement?	231 <input type="checkbox"/>	31
63 La société demande-t-elle une déduction pour les dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental?	232 <input type="checkbox"/>	T661/T665
123 La société est-elle assujettie à l'impôt brut de la partie I.3?	233 <input type="checkbox"/>	33/34/35
123 La société est-elle membre d'un groupe lié dont au moins un membre est assujetti à l'impôt brut de la partie I.3?	236 <input type="checkbox"/>	36
123 La société demande-t-elle un crédit de surtaxe?	237 <input type="checkbox"/>	37
127 La société est-elle assujettie à l'impôt brut de la partie VI sur le capital des institutions financières?	238 <input type="checkbox"/>	38
127 La société demande-t-elle un crédit d'impôt de la partie I?	242 <input type="checkbox"/>	42
128 La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie IV.1 sur les dividendes reçus d'actions privilégiées ou à l'impôt de la partie VI.1 sur les dividendes payés?	243 <input type="checkbox"/>	43
128 La société a-t-elle conclu un accord concernant l'obligation de payer l'impôt de la partie VI.1?	244 <input type="checkbox"/>	45
124 La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie II – Surtaxe des fabricants de tabac?	249 <input type="checkbox"/>	46
127 Pour les institutions financières : la société est-elle membre d'un groupe lié d'institutions financières dont un ou plusieurs membres sont assujettis à l'impôt brut de la partie VI?	250 <input type="checkbox"/>	39
127 Pour les compagnies d'assurance-vie : la société est-elle membre d'un groupe lié de compagnies d'assurance-vie dont un ou plusieurs membres sont assujettis à l'impôt supplémentaire brut de la partie VI?	251 <input type="checkbox"/>	40
127 Pour les institutions de dépôt : la société est-elle membre d'un groupe lié d'institutions financières (autres que des compagnies d'assurance-vie) dont un ou plusieurs membres sont assujettis à l'impôt supplémentaire de la partie VI?	252 <input type="checkbox"/>	41
151 La société réclame-t-elle un remboursement du crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne?	253 <input type="checkbox"/>	T1131

Pièces jointes – suite de la page 2

Numéro du guide	Description	Oui	Annexe
129	La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie XIII.1?	<input type="checkbox"/>	92 *
152	La société demande-t-elle un remboursement du crédit d'impôt pour services de production cinématographique et magnétoscopique?	<input type="checkbox"/>	T1177
44	La société est-elle affiliée à des sociétés étrangères qui ne sont pas des sociétés étrangères affiliées contrôlées?	<input type="checkbox"/>	T1134-A
44	La société est-elle affiliée à des sociétés étrangères affiliées contrôlées?	<input type="checkbox"/>	T1134-B
44	La société a-t-elle détenu, au cours de l'année, des biens étrangers déterminés d'une valeur supérieure à 100 000 \$?	<input type="checkbox"/>	T1135
44	La société a-t-elle fait des transferts ou consenti des prêts à une fiducie étrangère?	<input type="checkbox"/>	T1141
44	La société a-t-elle eu, au cours de l'année, un intérêt dans une fiducie non résidente ou a-t-elle été débitrice d'une telle fiducie?	<input type="checkbox"/>	T1142
—	La société a-t-elle une convention pour attribuer l'aide pour la RS&DE exercée au Canada?	<input type="checkbox"/>	T1145
—	La société a-t-elle une convention pour transférer des dépenses admissibles relatives à la RS&DE à contrat?	<input type="checkbox"/>	T1146
—	La société a-t-elle une convention entre sociétés associées pour attribuer le salaire d'employés déterminés pour la RS&DE?	<input type="checkbox"/>	T1174

Renseignements supplémentaires

La société est-elle inactive? (n° 48) **280** 1 oui 2 non

La principale activité de la société a-t-elle changé depuis la dernière déclaration? (pour une première déclaration répondre *oui*) (n° 49) **281** 1 oui 2 non

Quelle est la principale activité commerciale de la société? (n° 50) **282** _____
 (Remplissez seulement si vous avez répondu *oui* à la ligne 281.)

Si l'activité principale comprend la revente de marchandises, précisez le genre de commerce (n° 51) **283** 1 en gros 2 au détail

Précisez les principaux produits qui sont extraits d'une mine, fabriqués, vendus ou construits, ou les services fournis, en indiquant le pourcentage approximatif que chaque produit ou service représente par rapport au total des recettes. (n° 52)

284 _____	285 _____ %
286 _____	287 _____ %
288 _____	289 _____ %

La société a-t-elle immigré au Canada au cours de l'année d'imposition? (n° 53) **291** 1 oui 2 non

La société a-t-elle émigré du Canada au cours de l'année d'imposition? (n° 54) **292** 1 oui 2 non

Revenu imposable

Revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu, selon l'annexe 1, les états financiers ou l'IGRF (n° 77) **300** _____ A

Moins :

Dons de bienfaisance (annexe 2) (n° 78)	311 _____
Dons à l'État (annexe 2) (n° 79)	312 _____
Dons de biens culturels (annexe 2) (n° 80)	313 _____
Dons de biens écosensibles (annexe 2) (n° 81)	314 _____
Dividendes imposables déductibles selon les articles 112, 113 ou le paragraphe 138(6) (annexe 3) (n° 82)	320 _____
Déduction de l'impôt de la partie VI.1 (annexe 43) (n° 83)	325 _____
Pertes autres que des pertes en capital des années d'imposition précédentes (annexe 4) (n° 84)	331 _____
Pertes en capital nettes des années d'imposition précédentes (annexe 4) (n° 85)	332 _____
Pertes agricoles restreintes des années d'imposition précédentes (annexe 4) (n° 86)	333 _____
Pertes agricoles des années d'imposition précédentes (annexe 4) (n° 87)	334 _____
Pertes comme commanditaire des années d'imposition précédentes (annexe 4) (n° 88)	335 _____
Gains en capital imposables ou dividendes imposables répartis par une caisse de crédit centrale (n° 89)	340 _____
Actions de prospecteur ou de commanditaire en prospection (n° 90)	350 _____
Total partiel	_____ ▶
Total partiel (montant A moins montant B)	_____ C

Plus : Ajout selon l'article 110.5 ou le sous-alinéa 115(1)a)(vii) (n° 91) **355** _____ D

Revenu imposable (montant C plus montant D) (n° 92) **360** _____

Revenu exonéré selon l'alinéa 149(1)† (n° 93) **370** _____

Revenu imposable pour les sociétés ayant un revenu exonéré selon l'alinéa 149(1)† (ligne 360 moins ligne 370) (n° 94) _____ Z

Déduction accordée aux petites entreprises

Société qui, pendant toute l'année d'imposition, était une société privée sous contrôle canadien (SPCC)

Revenu provenant d'une entreprise exploitée activement au Canada (annexe 7) (n° 95)	400		A
Revenu imposable (ligne 360 ou montant Z de la page 3, selon le cas) moins 10/3 du montant qui serait déductible à la ligne 632 * et 10/4 de la ligne 636** (page 7), et moins tout montant exonéré de l'impôt de la partie I par une loi fédérale (n° 96)	405		B
Plafond des affaires (pour les sociétés associées, inscrivez le plafond des affaires selon l'annexe 23) (n° 97)	410		C
Réduction du plafond des affaires : (n° 98)			
Montant C _____ x 415 *** _____ D = _____			E
11,250			
Plafond des affaires réduit (montant C moins montant E) (si négatif, inscrivez « 0 »)	425		F
Déduction accordée aux petites entreprises – 16 % du moins élevé des montants A, B, C et F	430		G

(inscrivez le montant G à la ligne 9, page 7)

- * Calculez le montant du crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise qui serait déductible à la ligne 632, sans tenir compte de l'impôt remboursable sur le revenu de placements des SPCC (ligne 604) et sans tenir compte des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).
- ** Calculez le montant du crédit pour impôt étranger sur le revenu tiré d'une entreprise qui serait déductible à la ligne 636, sans tenir compte des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).
- *** **Impôt des grandes sociétés de l'année précédente** – Inscrivez le total de l'impôt brut de la partie I.3 (avant de déduire les crédits de surtaxe) de la société pour son année d'imposition précédente. Si l'année précédente était de moins de 51 semaines, l'impôt de la partie I.3 doit être augmenté pour refléter l'impôt à payer d'une année complète. Pour les sociétés associées, reportez-vous aux règles spéciales sur l'annexe 23.

Réduction d'impôt accélérée (n° 99)

Société qui, pendant toute l'année d'imposition, était une société privée sous contrôle canadien et qui demande la déduction accordée aux petites entreprises (DAPE)

Plafond des affaires réduit (ligne 425)		x 3/2 =		A
Revenu net provenant d'une entreprise exploitée activement (ligne 400) *				B
Revenu imposable (ligne 360 ou montant Z de la page 3, selon le cas) moins 10/4 du montant qui serait déductible à la ligne 636** (page 7), et moins tout montant exonéré de l'impôt de la partie I par une loi fédérale			C	
Moins :				
Revenu de placements total (ligne 440, page 6)			D	
Montant C moins montant D (si négatif, inscrivez « 0 »)		▶		E
Le moins élevé des montants A, B ou E ci-dessus				F
Montant Z de la section 9 de l'annexe 27		x 100/7 =		G
Montant QQ de la section 13 de l'annexe 27			H	
Déduction relative aux ressources (ligne 346 de l'annexe 1)		x 3 =		I
Montant utilisé pour calculer la déduction pour caisse de crédit (montant E, section 3 de l'annexe 17)			J	
Le moins élevé des montants des lignes 400, 405, 410 et 425 de la DAPE			K	
Total des montants G, H, I, J et K		▶		L
Montant F moins montant L (si négatif, inscrivez « 0 »)				M
Montant M _____ x _____	x	Nombre de jours dans l'année d'imposition après le 31 décembre 2000	=	N
		Nombre de jours dans l'année d'imposition		
Réduction d'impôt accélérée – 7 % du montant N (inscrivez le montant O à la ligne 637, page 7)				O

- * Si le montant de la ligne 450 de l'annexe 7 est positif, les sociétés de personnes déterminées doivent utiliser l'annexe 70 pour calculer le revenu net d'entreprise exploitée activement.
- ** Calculez le montant du crédit pour impôt étranger sur le revenu tiré d'une entreprise qui serait déductible à la ligne 636, sans tenir compte des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).

Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien (n° 100)

Société privée sous contrôle canadien pendant toute l'année

Revenu imposable (ligne 360 ou montant Z, page 3)		A
Montant Z de la section 9 de l'annexe 27	<u> </u> x 100/7 = <u> </u>	B
Montant QQ de la section 13 de l'annexe 27	<u> </u>	C
Déduction relative aux ressources (ligne 346 de l'annexe 1)	<u> </u> x 3 = <u> </u>	D
Montant utilisé pour calculer la déduction pour caisse de crédit (montant E, section 3 de l'annexe 17)	<u> </u>	E
Le moins élevé des montants des lignes 400, 405, 410 et 425 de la déduction accordée aux petites entreprises (page 4)	<u> </u>	F
Revenu de placements total (ligne 440, page 6)	<u> </u>	G
Montant utilisé pour calculer la réduction d'impôt accélérée (montant M, page 4)	<u> </u>	H
Total des montants B, C, D, E, F, G et H	<u> </u> ▶	I
Montant A moins montant I (si négatif, inscrivez « 0 »)	<u> </u>	J
Montant J <u> </u> x $\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition en 2001}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$	<u> </u> x 1% = <u> </u>	K
Montant J <u> </u> x $\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition en 2002}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$	<u> </u> x 3% = <u> </u>	L
Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien – montant K plus montant L	<u> </u>	M

(inscrivez le montant M à la ligne 638, page 7)

Réduction d'impôt générale (n° 101)

Sociétés autres qu'une société privée sous contrôle canadien, qu'une société de placement, qu'une société de placement hypothécaire, qu'une société de placement à capital variable, ou qu'une société de placement appartenant à des non-résidents

Revenu imposable (ligne 360 ou montant Z, page 3)		A
Montant Z de la section 9 de l'annexe 27	<u> </u> x 100/7 = <u> </u>	B
Montant QQ de la section 13 de l'annexe 27	<u> </u>	C
Déduction relative aux ressources (ligne 346 de l'annexe 1)	<u> </u> x 3 = <u> </u>	D
Montant utilisé pour calculer la déduction pour caisse de crédit (montant E, section 3 de l'annexe 17)	<u> </u>	E
Total des montants B, C, D et E	<u> </u> ▶	F
Montant A moins montant F (si négatif, inscrivez « 0 »)	<u> </u>	G
Montant G <u> </u> x $\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition en 2001}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$	<u> </u> x 1% = <u> </u>	H
Montant G <u> </u> x $\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition en 2002}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$	<u> </u> x 3% = <u> </u>	I
Réduction d'impôt générale – montant H plus montant I	<u> </u>	J

(inscrivez le montant J à la ligne 639, page 7)

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I (n° 102)

Société qui, durant toute l'année d'imposition, était une société privée sous contrôle canadien

Revenu de placements total **440** x 26 2/3 % = A
(montant P de la section 1 de l'annexe 7)

Crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (ligne 632, page 7)

Moins :

Revenu de placements à l'étranger **445** x 9 1/3 % = B
(montant O de la section 1 de l'annexe 7) (si négatif, inscrivez « 0 »)

Montant A moins montant B (si négatif, inscrivez « 0 ») C

Revenu imposable (ligne 360, page 3)

Moins :

Le moins élevé des montants inscrits aux lignes 400, 405, 410, 425 (page 4)

Crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (ligne 632, page 7) x 25/9 =

Crédit pour impôt étranger sur le revenu d'entreprise (ligne 636, page 7) x 10/4 =

 x 26 2/3 % = D

Impôt de la partie I moins le remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (ligne 700 moins ligne 780, page 8)

Moins : surtaxe des sociétés (ligne 600, page 7) E

Montant net

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I – le moins élevé des montants C, D et E **450** F

Impôt en main remboursable au titre de dividendes (n° 103)

Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition précédente **460**

Moins : remboursement au titre de dividendes pour l'année d'imposition précédente **465** A

Plus le total des montants suivants :

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I (ligne 450 ci-dessus)

Total de l'impôt de la partie IV à payer (ligne 360, page 2 de l'annexe 3)

Montant net de l'impôt en main remboursable au titre de dividendes transféré après la fusion d'une société remplacée ou la liquidation d'une filiale **480** B

Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition – montant A plus montant B **485**

Remboursement au titre de dividendes (n° 104)

Société privée ou assujettie au moment du paiement des dividendes imposables dans l'année d'imposition

Dividendes imposables payés dans l'année d'imposition (ligne 460, page 2 de l'annexe 3) x 1/3 A

Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition (ligne 485 ci-dessus) B

Remboursement au titre de dividendes – le moins élevé des montants A et B (inscrivez ce montant à la ligne 784, page 8)

Sommaire de l'impôt et des crédits

Impôt fédéral

Impôt de la partie I à payer (page 7) (n° 122)	700	
Impôt de la partie I.3 à payer (annexe 33, 34 ou 35) (n° 123)	704	
Surtaxe de la partie II à payer (annexe 46) (n° 124)	708	
Impôt de la partie IV à payer (annexe 3) (n° 125)	712	
Impôt de la partie IV.1 à payer (annexe 43) (n° 126)	716	
Impôt de la partie VI à payer (annexe 38) (n° 127)	720	
Impôt de la partie VI.1 à payer (annexe 43) (n° 128)	724	
Impôt de la partie XIII.1 à payer (annexe 92) (n° 129)	727	
Impôt de la partie XIV à payer (annexe 20) (n° 130)	728	

Total de l'impôt fédéral

Plus l'impôt provincial et territorial :

Administration provincial ou territorial (n° 131) 750 		
(si plus d'une administration, inscrivez « multiple » et remplissez l'annexe 5)		
Impôt provincial et territorial net à payer (sauf Québec, Ontario et Alberta) (n° 132)	760	
Impôt provincial des grandes sociétés (Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse) (n° 146)	765	

Total de l'impôt à payer **770** **A**

Moins autres crédits :

Remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31) (n° 147)	780	
Remboursement au titre de dividendes (page 6) (n° 148)	784	
Remboursement fédéral au titre de gains en capital (annexe 18) (n° 149)	788	
Remboursement du crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible (n° 150)	792	
Remboursement du crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (formulaire T1131) (n° 151)	796	
Remboursement du crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique (formulaire T1177) (n° 152)	797	
Impôt retenu à la source (n° 153)	800	
Montant total sur lequel l'impôt a été retenu (n° 153)	801	
Remboursement admissible pour les sociétés de placement appartenant à des non-résidents (annexe 26) (n° 154)	804	
Remboursement provincial et territorial au titre de gains en capital (annexe 18) (n° 155)	808	
Remboursement des crédits d'impôt provinciaux et territoriaux (annexe 5) (n° 156)	812	
Redevances déductibles selon le décret de remise relatif au projet Syncrude (n° 157) 815 		
Impôt remis selon le décret de remise relatif au projet Syncrude (n° 157)	816	
Impôt payé par acomptes provisionnels (n° 158)	840	
	890	

Solde (ligne A moins ligne B) **B**

Code de remboursement **894** TROP-PAYÉ (n° 159) Trop-payé (n° 162)

Demande de dépôt direct (n° 163)

Pour que le remboursement soit déposé directement dans le compte bancaire de la société au Canada, ou pour corriger les renseignements déjà fournis, veuillez fournir les renseignements ci-dessous :

<input type="checkbox"/> Commencer	<input type="checkbox"/> Corriger les renseignements 910
	Numéro de succursale
914 	918
Numéro de l'institution	Numéro de compte

Si le résultat est négatif, vous avez un **trop-payé**.
Si le résultat est positif, vous avez un **solde impayé**.
Inscrivez le montant à l'endroit approprié.
Une différence de moins de 2 \$ n'est ni exigée, ni remboursée.

Solde impayé (n° 162)

Paiement ci-joint **898**
(n° 161)

Si la société est une société privée sous contrôle canadien durant toute l'année d'imposition, est-elle admissible au délai supplémentaire d'un mois de la date d'échéance du solde? (n° 160)

896 1 oui 2 non

Attestation (n° 164)

Je, **950** **951** **954** ,
(nom en lettres majuscules) Prénom en lettres majuscules Poste ou titre

suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que j'ai examiné cette déclaration, y compris les annexes et les états ci-joints, et que les renseignements fournis sont, au meilleur de ma connaissance, exacts et complets. De plus, j'atteste que la méthode employée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée par cette déclaration est la même que celle qui a été utilisée l'année précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

955 **956**
Date (aaaa/mm/jj) Signature du signataire autorisé de la société Numéro de téléphone

La personne à contacter est-elle la même que le signataire autorisé? Si *non*, fournir les renseignements ci-dessous

958 **957** **959**
(nom en lettres majuscules) 1 oui 2 non Numéro de téléphone

Langue de correspondance – Language of correspondence (n° 165)

990 Indiquer la langue de correspondance de votre choix. 2 Français / French 1 English / Anglais
Please indicate the language of your choice.